

Arts de l'habitat option ornements et objets

RNCP837 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DMA — Diplôme des métiers d'art
Code(s) NSF	230
Formacode(s)	45015
Code(s) ROME	B1601, B1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire d'un DMA Arts de l'habitat (option ornements et objets) est un concepteur-réalisateur d'objets de décor de l'habitat. C'est un professionnel de haute compétence dans un des domaines suivants : - la ciselure pour la réalisation de pièces d'orfèvrerie et des décors de pièces réalisées en métal fondu ou repoussé

- la gravure en modelé pour la réalisation d'outils (matrices, poinçons, moules, ...) destinés à la fabrication d'objets d'art.
- la gravure ornementale pour la création de décors (par enlèvement de matière, par émaillage, ...) sur des éléments de mobiliers ou des accessoires du cadre de vie.
- la monture, appelée aussi conception-application métal, pour la réalisation d'objets ou accessoires du cadre de vie.
- le tournage d'art pour la réalisation d'objets, liés à l'ameublement, à l'orfèvrerie, au luminaire, avec des formes de révolution et multimatériaux.

Il a des compétences en dessin, modelage et arts, techniques et civilisation.

Il est capable de concevoir, prototyper et réaliser dans chacun de leur domaine et ayant une ouverture sur deux autres spécialités complémentaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire d'un DMA Arts de l'habitat (option ornements et objets) est un concepteur-réalisateur d'objets de décor de l'habitat. C'est un professionnel de haute compétence dans un des domaines suivants : - la ciselure pour la réalisation de pièces d'orfèvrerie et des décors de pièces réalisées en métal fondu ou repoussé

- la gravure en modelé pour la réalisation d'outils (matrices, poinçons, moules, ...) destinés à la fabrication d'objets d'art.
- la gravure ornementale pour la création de décors (par enlèvement de matière, par émaillage, ...) sur des éléments de mobiliers ou des accessoires du cadre de vie.
- la monture, appelée aussi conception-application métal, pour la réalisation d'objets ou accessoires du cadre de vie.
- le tournage d'art pour la réalisation d'objets, liés à l'ameublement, à l'orfèvrerie, au luminaire, avec des formes de révolution et multimatériaux.

Il a des compétences en dessin, modelage et arts, techniques et civilisation.

Il est capable de concevoir, prototyper et réaliser dans chacun de leur domaine et ayant une ouverture sur deux autres spécialités complémentaires.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'industrie et l'artisanat du domaine de l'ameublement, l'orfèvrerie et le luminaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ciseleur, graveur en modelé, graveur ornemental, monteur, tourneur d'art. Concepteur-réalisateur, restaurateur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public dans le cadre de la spécialité du diplôme des métiers d'art considérée et, s'il y a lieu, de professeurs appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.

- de membres de la profession intéressée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 538 €
Selon la branche	8 538 € – 8 577 €
Prise en charge	Branches concernées
8 538 €	Valeur par défaut · 212 branches
8 577 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
Date de dernière délivrance possible	01/01/2025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/837/>